

29/10/12



Compte rendu de la réunion du Comité de direction de LCG-France 27 Septembre 2012, 10h30 – 13h 00 au CCin2p3

Liste des participants :

LCG-France : Fairouz Malek, Frédérique Chollet, Yannick Patois

CCin2p3 : Dominique Boutigny, Pierre-Etienne Macchi, Ghita Rahal, Renaud Vernet

Site LAPP: Eric Fede

Site CPPM: Edith Knoops, François Touchard (par visio)

Site LPSC: Sabine Crépe, Christine Gondrand (par visio)

Site LPC-Clermont : Jean-Claude Chevaleryre

Site GRIF : Michel Jouvin, Jean-Pierre Meyer (par visio)

Site Subatech : Laurent Aphecetche (par visio)

Site IPHC : Yannick Patois

Site IPNL : Stéphane Perries

Expériences : Laurent Aphecetche pour ALICE (par visio), Claude Charlot pour CMS(par visio), Andrei Tsaregorodtsev pour LHCb(par visio), Eric Lançon pour ATLAS.

Rédaction: FC (*grâce aux notes de JC Chevaleryre et M.Jouvin*)

Ordre du jour : <https://indico.in2p3.fr/conferenceDisplay.py?confId=7201>

Approbation du Compte-rendu du Comité de Direction du mois de Juillet 2012

Pas de remarques, CR de la réunion du 13 juillet dernier approuvé.

Examen de la situation des TAPE Q42012 - Q1 2013

ALICE, CMS et LHCb ont quasiment consommé la totalité de leurs pledges 2012. ATLAS a encore près de 400 TB de capacité MSS disponible (eq ~5 mois de répit).

1 PB sera disponible à terme grâce au recyclage progressif des cassettes T10K-A de 500GB en T10K-B de 1 TB. 600 TB sont déjà disponibles pour faire face aux besoins urgents. Proposition de répartition : ALICE (250 TB), CMS (100 TB), LHCb (250 TB) + 400 TB, d'ici 6 mois, qui permettront de prendre en compte les besoins ATLAS.

Claude Charlot : CMS a fait plusieurs campagnes de ménage dont les effets sont visibles. Appréciation différente quant au ratio CPU / Tape pour 2013 qui demande vérification. Selon lui, 25% du 1PB pourrait être attribué à CMS de façon à respecter la clé de répartition.

Fairouz Malek mentionne la demande de LHCb de disposer d'1PB supplémentaire d'ici la fin de l'année pour le reprocessing des données 2011-2012 et le stockage des raw data supplémentaires (extension run LHC).

Pledges 2013

La projection budgétaire LCG-France pour les 4 ans à venir (présentée aux DU le 9 juillet dernier) est établie sur la base d'un budget constant de 1.8 M€, hors frais de fonctionnement, pour le T1&AF, le soutien T2-T3 et la gestion de projet. Le budget « Croissance T1&AF » prévu représente de 110 k€ à 200 k€ par an.

En accord avec le CC-IN2P3, LCG-France mise sur une baisse des coûts informatiques 2013 de 15 % pour le CPU et de 7% pour le disque. Cette hypothèse est prudente ; en comparaison le CERN (cf. Technology & Market Trend study B. Panzer-Steindel) prévoit une baisse 2 fois plus importante. Coûts TAPE a priori stables (pas de renouvellement de robotique d'ici 2016).

Prévision 2013 : Le budget « Croissance T1&AF » nécessaire pour respecter les valeurs 2013 qui figurent dans [REBUS](#) est de 250 k€, supérieur à l'enveloppe disponible. En conséquence, il est proposé de travailler à CPU constant en autorisant une légère croissance disque prioritairement au T1 et de tirer parti de la capacité TAPE issue du reconditionnement TK-A vers TK-B. Frédérique pense que cette capacité TAPE additionnelle doit être incluse dans les pledges 2013 et mise à disposition en avance.

Faut-il budgétiser le 1 PB bande supplémentaire ou bien profiter de l'aubaine liée au reconditionnement ? Après discussion, il est convenu que le budget nécessaire au renouvellement de la capacité bande supplémentaire issue de ces opérations de reconditionnement sera provisionné au niveau du budget T1&AF.

La concertation avec les expériences se poursuivra à l'issue de la réunion afin de tenir compte des demandes suivantes 1) C.Charlot : ré-examen des besoins TAPE pour CMS 2) E. Lançon : Suivi de la clé de répartition en budget 3) Demande LHCB d'augmentation MSS. Les pledges étant attendues pour le 30 septembre, Frédérique va demander un délai auprès de lcg.office@cern.ch.

Suites de Nantes

Une nouvelle convention LCG-France devrait être rédigée d'ici la fin de l'année. Avant cela, il reste quelques points à clarifier (cf. remarques transmises à L. Serin concernant le plan de financement des 4 prochaines années).

Définition des ressources à renouveler servant de base au calcul du soutien T2-T3 : Il s'agit de la capacité T2+T3 (part LCG du site) tenant compte des achats réalisés chaque année, hors ressources récupérées du CC.

La récupération de matériel CC (en 2009-2010) concerne l'IPNL, l'IPHC, le LPSC et GRIF. Jean-Pierre Meyer confirme que le matériel récupéré du CC-IN2P3 n'est pas comptabilisé dans les ressources LCG T2+T3 de GRIF.

Les pledges disque Tier-2 doivent nécessairement être sous garantie. Le maintien des ressources en exploitation au-delà de la durée de garantie est discuté (attitude responsable, cas des workers, constitution d'un pool de spare, engagements de disponibilité et dimension stratégique...).

Durée d'exploitation matérielle : Le CC est passé à 5 ans pour le CPU et le disque depuis 2010. Pour les sites T2-T3, il est convenu l'extension de la durée de vie à 5 ans sur le disque, et le maintien à 4 ans pour le CPU et ce à compter de 2012.

Impact de l'extension à 5 ans sur le calcul du renouvellement ? Pas d'impact avant 2016. Frédérique propose que le matériel acheté en 2012 avec une garantie 5 ans soit renouvelé par moitié sur 2016-2017 (idem extension de 3 à 4 ans). Les achats réalisés en 2012 n'étant pas connus, aucune estimation des besoins de renouvellement T2-T3 par site n'a encore été faite pour l'année 2016. Dans le plan de financement actuel, la provision 2016 pour le maintien T2-T3 est une estimation préliminaire globale.

Itération supplémentaire avec les sites pour affiner les chiffres utilisés en juillet dernier : Le plan de financement pour le maintien des sites a été élaboré à partir de la capacité atteinte fin 2011 pour une durée d'exploitation matérielle de 4 ans à coûts informatiques constants. Une itération supplémentaire avant la fin de l'année est donc souhaitable. Elle interviendra si possible avant le 1er décembre.

Gestion des pics (notamment 2014) ? Il ne s'agit pas de lisser artificiellement les besoins T1 vs T2-T3 mais de se mettre d'accord sur la façon de gérer les choses à budget annuel constant. L'idée de gestion conjointe du soutien T2-T3 et des APs informatique labo étant abandonnée, il est proposé de gérer les reports de budget LCG-France en commençant dès 2013.

Points divers

Michel Jouvin : Il est important que La France s'engage dans la communauté DPM : 0,5 FTE (niveau raisonnable) - Réponse attendue avant fin Novembre et la tenue du 2nd workshop DPM

F.C : Actions en cours : 1) Rédaction d'un document assorti d'une demande de moyens à l'IN2P3 2) Identification des contributions possibles et sites susceptibles de s'impliquer.

Fin de la réunion à 13h15.

